



## Communiqué de Presse du 28/06/2016

### Déclaration d'Utilité Publique du BIP Est : trois associations du Collectif Vivre sans BIP déposent un recours au tribunal administratif

Suite à un rapport d'enquête publique particulièrement complaisant, le préfet du Val d'Oise avait déclaré le projet d'utilité publique le 25 avril dernier. Les trois principales associations du collectif Vivre sans BIP : les Amis de la Terre Val d'Oise, Val d'Oise Environnement et SOS Vallée de Montmorency déposent un recours en annulation.

#### Une enquête publique lacunaire

Alors que le tronçon Est de l'avenue est soi-disant le premier d'un programme comprenant également le tronçon ouest de Groslay à Soisy-sous-Montmorency et un Transport en Commun en site Propre (TCSP), aucun des effets de ce programme dans son ensemble n'est étudié, comme la loi l'exige. L'impact du bouclage de la liaison routière entre l'A15 à l'A1 en termes de circulation, de nuisances et de pollution serait pourtant majeur.

#### Un projet incompatible avec le SDRIF (Schéma Directeur de la région IdF)

L'avenue du Parisis est en effet identifiée dans le SDRIF comme « réseau de transports collectifs », ce qu'elle n'est manifestement pas puisqu'il s'agit d'une 2x2 voire 2x3 voies routières sans le Transport en Commun en Site Propre (TCSP) qui avait été présenté lors de la concertation de 2012. Ce dernier est renvoyé aux calendes grecques. Qui plus est, le SDRIF dispose que l'infrastructure devra limiter la circulation routière à 2x1 voies.

- **Un financement totalement flou**

Tandis que les finances du département sont dans un état délétère et que le conseil départemental vient encore d'augmenter les impôts fonciers pour boucler son budget, les sources de financement de ce projet d'envergure ne sont pas connues. Même si ce sont in fine leurs impôts qui vont servir à la construction, les citoyens sont en droit de savoir quelles collectivités territoriales vont payer ce projet de route complètement obsolète.

**Le Collectif Vivre sans BIP dénonce ce projet de 2x2 voire 2x3 voies routières. Il déplore :**

- **l'accroissement des nuisances et de la pollution atmosphérique qu'il va générer alors que la région est déjà soumise à des pics de pollution réguliers et que la COP 21 s'est tenue récemment à quelques kilomètres de son tracé,**
- **son inutilité tant en termes de besoins de circulation que de développement économique pour un coût pharaonique : 150M€ pour le tronçon Est (et plus de 500M€ pour l'ensemble du projet).**

**Il préconise de faciliter l'accès à la plateforme de Roissy CDG par les transports en commun plutôt que par la route.** Le prolongement du T5 vers le Bourget ainsi qu'un TCSP irriguant le centre de Sarcelles et de Garges puis empruntant une des voies de la portion du BIP existante pourraient répondre à ce besoin.

Contacts :

Vincent Gayrard : 06 21 21 13 26

Didier Lefebvre : 06 21 89 89 22

*Collectif Vivre sans BIP constitué des associations : A l'Ecoute de la Nature, Association de Défense des Habitants de l'Est du Val d'Oise, Association de Défense de la Côte de Deuil, Association des Jardiniers de la Côte de Deuil, Bouge la Ville ! Deuil la Barre, Bouge la Ville ! Groslay, Décidé-e-s - Montmagny, Les Amis de la Terre – Val d'Oise, Mieux se Déplacer à Bicyclette – Vallée de Montmorency, Oxygène de Soisy, Sarcelles Environnement, Toutlemondeilestbio – Arnouville, SOS Vallée de Montmorency, Val d'Oise Environnement  
avec le soutien de : FNE Ile de France,*

blog : <http://vivresansbip.canalblog.com/>